

Parution le 3 février 2018

Commission Départementale de l'Arbitrage **Réunion plénière par mail du 31 Janvier 2018**

Sous la présidence de M. Aymeric ANSEL

Ont été consultés : Mme Karine LASALLE,
Mrs. Yann AUGÉ – Patrick BAILLEUL – Nicolas BUTEL – Thomas CAROUGE -
Marc COELEMBIER – Alexandre COUCHEY - Claude DELOUX - Pierre DESFACHELLES -
Xavier DEWAELE – Francis FRAMMERY – Dominique HARY - Bernard LAMPS - Philippe
MORIN DE LA MARE – Daniel POMMERY - Patrick QUENIART – Gauthier SAUVAGE

La Commission présente ses plus sincères condoléances à la famille de Mr Daniel LIBESSART, arbitre Honoraire, secteur Audomarois.

FORMATIONS ET STAGES

La commission prend note du retrait du cursus CAP LIGUE de Mademoiselle BRONGNIART Morgane 1926854431.

La commission prend note du retrait du cursus POLE ESPOIR de Monsieur DANDEL Jeremy 2543066240.

INFORMATIONS GENERALES ADMINISTRATIVES

Mail de Mr José NORMANT demandant son reclassement au centre – une réponse sera apportée lors de la réunion plénière du mois de février.

La commission enregistre la demande de démission de Mr ALLEXANDRE Guérik 2543110579 - 517823 LICQUES E.S.- Arbitre stagiaire octobre 2017 – pour raisons professionnelles.

Mail de Monsieur VANDERVENE Thomas 1926861532 – licencié à 501221 GRAVELINES U.S. - couvrant le club de 531428 AM. PASCAL CALAIS, concernant sa disponibilité à compter de ce jour et son souhait de « rompre » son année sabbatique. La commission accède à la demande. Toutefois, Monsieur VANDERVENE Thomas n'ayant pas suivi le séminaire de rentrée, ce dernier ne pourra officier qu'après avoir assisté au séminaire de rentrée « exceptionnel ». La date lui sera communiquée dans les prochains jours.

Correspondance de Monsieur PEIGNAERT Anthony 1956819586 – licencié à 527321 HELFAUT E.S. (mutation 17/18), concernant sa volonté de reprendre l'arbitrage suite à son retour dans la région. La commission accède à la demande conformément à l'article II.2.A du R.I. de la C.D.A. Toutefois, Monsieur PEIGNAERT Anthony n'ayant pas suivi le séminaire de rentrée, ce dernier ne pourra officier qu'après avoir assisté au séminaire de rentrée « exceptionnel ». La date lui sera communiquée dans les prochains jours.

Correspondance avec Monsieur FRANCOIS Valentin 2543772641 – 500283 DESVRES J.S. – concernant sa disponibilité future et son souhait de « rompre » son année sabbatique. La commission accède à la demande. Toutefois, Monsieur FRANCOIS Valentin n'ayant pas suivi le séminaire de rentrée, ce dernier ne pourra officier qu'après avoir assisté au séminaire de rentrée « exceptionnel ». La date lui sera communiquée dans les prochains jours.

A titre exceptionnel, Messieurs DUCROCQ Jean Michel 1920186984 et HAKAM Patrice 1930078663 seront conviés au séminaire de rentrée « exceptionnel » eu égard aux services rendus dans les années antérieures. La date sera communiquée dans les prochains jours.

Point sur les présences au perfectionnement :

Secteur Boulogne : 79

Secteur Audomarois : 64

Secteur Montreuil : 63

La dernière réunion est programmée ce mardi 6 février 2018 à 19 heures salle du Mynck à Calais.

Patrick Q. a fait parvenir un mail à chaque arbitre pour un envoi du R.I.B.

Les rencontres de Ligue SENIOR repassent à 15 heures à compter de ce dimanche 4 février 2018.

AGENDA

| | | | |
|------------|-------------------------|--|-------------|
| 06/02/2018 | CALAIS - salle du Mynck | Perfectionnement | début 19h00 |
| 17/02/2018 | MARQUISE | POLE ESPOIR 2018 – 2 ^{nde} séance | début 14h00 |
| 18/02/2018 | MARQUISE | CAP LIGUE 2018 – 2 ^{nde} séance | début 09h00 |
| 26/02/2018 | MARQUISE | Plénière | début 19h00 |
| 10/03/2018 | MARQUISE | POLE ESPOIR 2018 – 3 ^{ème} séance | début 14h00 |
| 11/03/2018 | MARQUISE | CAP LIGUE 2018 – 3 ^{ème} séance | début 09h00 |
| 25/03/2018 | MARQUISE | CAP LIGUE 2018 – 4 ^{ème} séance | début 09h00 |
| 07/04/2018 | MARQUISE | POLE ESPOIR 2018 – 4 ^{ème} séance | début 14h00 |
| 15/04/2018 | MARQUISE | CAP LIGUE 2018 – 5 ^{ème} séance | début 09h00 |
| 12/05/2018 | MARQUISE | POLE ESPOIR 2018 – 5 ^{ème} séance | début 14h00 |
| 09/06/2018 | ROQUETOIRE | Réunion Générale | Après Midi |

Prochaine réunion : sur convocation

Nota : les clubs inscrits dans le présent PV sont ceux dont l'arbitre est titulaire d'une licence, et non le club de couverture.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Patrick QUENIART
Secrétaire CDA

Aymeric ANSEL
Président CDA